



## **Déclaration préliminaire au CDEN du 17 avril 2014**

Madame le Préfet et Madame l'Inspectrice d'académie, lors de ce CDEN vous allez nous présenter vos propositions pour l'organisation de la rentrée prochaine en terme de répartition des postes sur le département et vous nous consulterez sur celle-ci. Avant de passer à l'étude de la situation des écoles, nous tenons à vous faire part de notre réflexion générale sur cette carte scolaire ainsi que sur nos attentes.

La dotation en postes pour l'Ariège, au final est nulle. Les trois retraits décidés par Mme la Rectrice sont compensés par une dotation exceptionnelle du ministère. Cette dotation accordée à plusieurs départements de l'académie démontre que la dotation globale n'était pas suffisante pour faire face à la montée démographique et aux spécificités des différents départements. Elle reste néanmoins en deçà des besoins des écoles.

Pour notre département, une carte scolaire à moyens constants signifie que pour satisfaire les besoins d'ouverture les plus urgents vous allez devoir prononcer des fermetures de classes sans pour autant répondre à toutes les ouvertures nécessaires. Cela signifie également que vous n'aurez pas les moyens de créer des postes de remplaçants supplémentaires. A ce sujet, nous vous alertons sur la situation de plusieurs circonscriptions dans lesquelles les non remplacements quotidiens deviennent insupportables pour les équipes et privent les élèves de nombreuses heures d'enseignement. Cette carte scolaire à moyens constants ne permettra pas non plus de revenir sur les suppressions massives des années précédentes avec notamment des RASED très incomplets privant ainsi d'aide spécialisée de nombreux élèves. Nous regrettons également qu'aucune proposition de départ en formation CAPASH ne soit envisagée. Pour finir, les nouveaux dispositifs tels que le plus de maîtres que de classes ou la scolarisation des 2 ans ne seront abondés qu'à la marge.

Il est vrai que de nombreux postes supplémentaires sont consommés pour la remise en route de la formation initiale des enseignants dans les ESPE et nous nous en félicitons. Comme nous l'avons toujours dit : enseigner est un métier qui s'apprend ! Néanmoins l'an prochain, des stagiaires devront encore se former sur le tas, ce qui est la pire des façons d'entrer dans le métier. La formation c'est aussi pouvoir se former durant toute sa carrière, votre proposition de transformer tous les postes de BFC en remplaçants ordinaires n'est pas de bon augure pour la formation continue. À ce titre, ce n'est pas la formation en ligne, la FOAD, qui pourra remplacer une vraie formation avec des stages et des animations pédagogiques  
.../...

Pourtant les attentes sont fortes dans les écoles, des attentes de mesures concrètes qui changeraient réellement le quotidien de la profession et qui donneraient les moyens de la réussite de tous. L'engagement et l'implication des collègues pour la réussite de leurs élèves, vous le savez, est importante. Pour l'instant, la réforme phare du précédent ministre a été la réforme des rythmes scolaires. Une réforme imposée à marche forcée et sans écoute des enseignants qui ne convainc toujours pas car les conditions de sa réussite ne sont pas réunies. La FSU demande toujours la réécriture du décret. Un assouplissement vient d'être annoncé, nous rencontrerons le ministre pour connaître ses intentions.

La dégradation des conditions de travail est sensible pour la profession elle se conjugue avec une non reconnaissance salariale ou indemnitaire dans le premier degré.

Le pacte de responsabilité qui va se traduire par une ponction de 50 milliards d'euros sur les fonds publics pour alléger les cotisations des entreprises aura forcément des répercussions importantes sur tous les agents de l'Education Nationale et sur les conditions d'enseignement pour les élèves. La poursuite du gel des salaires des fonctionnaires est inacceptable. Une journée nationale d'action unitaire est décidée pour le 15 mai, elle se traduira par un appel à la grève dans l'Education nationale.

Face aux rumeurs sur la remise en cause des 60 000 créations de postes, en fait 55 000 pour l'Education nationale, le premier ministre vient d'annoncer le maintien de cette programmation de postes inscrite dans la loi de refondation de l'école. La FSU sera vigilante tant ces emplois sont indispensables même s'ils permettront seulement d'accompagner la hausse démographique et la formation de nouveaux enseignants. En revanche, il n'est pas acceptable que les suppressions de postes se poursuivent dans d'autres secteurs de la Fonction publique.

Pour conclure, nous tenons à réaffirmer que le service public n'est pas une charge mais une chance ! Opposée au choix de l'austérité, la FSU estime qu'il devrait être un puissant levier pour créer de vrais emplois et pour lutter contre toutes les inégalités.